

Pour communiquer entre eux, les hommes doivent se déplacer.

Autrefois, les seules voies de communication étaient les cours d'eau et la route. Si l'homme se déplace aujourd'hui si aisément, il le doit à son esprit inventif. Il a inventé la voie ferrée, l'autoroute, et l'avion. Il a su construire des ponts, creuser le rocher, vaincre les océans en creusant sous la mer. Les routes, les chemins de fer, sont des axes de communication. Un ensemble d'axes autour des grandes villes constitue un réseau (en forme d'étoile, ou d'arbre).

1. Le réseau autoroutier français

Depuis l'invention de l'automobile, la route a pris une importance considérable. Elle assure le transport des marchandises et des personnes; elle unit les habitants des villes et des campagnes, elle permet aux touristes de parcourir les pays et aux usines de s'installer aux abords des villes. Toutes les routes n'ont pas le même rôle ni la même importance. Il y a les routes principales et les routes secondaires. Il y a aussi les autoroutes. Depuis les années 1960, les autoroutes forment, autour de Paris, un réseau en étoile qui s'est développé en direction du reste du territoire français. Depuis les années 1990, ce réseau s'étend progressivement à l'ensemble de la France car les autoroutes ont été construites pour contourner Paris ou pour améliorer les liaisons entre les villes du reste de la France. Ces autoroutes sont gérées par des sociétés privées, elles sont donc pour la plupart payantes.

2. Le réseau autoroutier européen

De nouvelles autoroutes ont été ouvertes pour mieux rattacher la France à l'Europe. Ces autoroutes relient entre elles les principales villes européennes. (voir carte)

3. Le TGV

La voie ferrée est un mode de transport rapide et commode surtout pour les grandes distances.

Ce moyen de déplacement pour personnes et marchandises a un inconvénient : le train ne va pas partout. Les voyageurs montent dans les voitures du train et on dépose les

marchandises dans les wagons.

Un **TGV** est un train à grande vitesse atteignant 320 km/h sur des lignes spécifiques à grande vitesse.

L'arrivée du **TGV** est localement un facteur de développement. Certaines villes se sont « rapprochées » de Paris, ou les unes des autres, ou des grandes métropoles européennes (Bruxelles ou Londres par exemple).

Ces lignes ont été construites sur des itinéraires fréquentés (Paris-Marseille, Madrid-Barcelone, Bruxelles-Francfort...). Le réseau va s'étendre pour interconnecter les régions les plus développées économiquement (dorsale européenne), tandis que les régions ou pays périphériques restent à l'écart (Irlande, Roumanie, Bulgarie, Grèce...). Ce réseau est parcouru par différents trains à grande vitesse. À côté du **TGV** français, on connaît le Thalys en Belgique et aux Pays-Bas, l'Eurostar entre la France et la Grande-Bretagne, le Lyria en Suisse, l'Artesia en Italie, l'**ICE** en Allemagne et l'**AVE** en Espagne.

4. Un aéroport: visite d'Orly

(voir compte-rendu)

5. Le réseau aérien

Certains pays ont plusieurs aéroports de niveau international: France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre. En revanche, d'autres n'en ont qu'un: Portugal, Irlande, Norvège, Suède. Londres est la première place aéroportuaire d'Europe. Elle possède cinq aéroports distribués autour de la capitale.

Il existe plusieurs aéroports autour de Paris. Roissy et Orly sont les plus importants. On en connaît d'autres plus petits, comme Le Bourget.

Avantages du transport en avion : rapidité, possibilité d'accéder à tous les points de la planète. / Les inconvénients : coût, pollution, mais aussi l'avion ne permet pas d'accéder aux espaces les moins bien desservis.

Le transport aérien est lié au tourisme.



Se déplacer en France
et en Europe



Lexique

- o réseau: ensemble de lignes, voies de communication qui desservent une même unité géographique (sens physique).
- o terminal: un terminal d'aéroport est un bâtiment dans un aéroport permettant le transfert des passagers entre leur moyen de transport terrestre vers les équipements permettant d'embarquer ou de débarquer des avions.
- o tarmac: voie de circulation et de stationnement des avions dans un aéroport.
- o zone d'enregistrement: les passagers s'enregistrent sur l'avion et déposent leurs bagages.
- o salle d'embarquement: salle où les passagers sont rassemblés en vue de l'embarquement ou retenus pour un vol de correspondances ou au cours d'une escale.
- o tour de contrôle: c'est à partir d'elle que les contrôleurs aériens (dits les « aiguilleurs du ciel ») opèrent pour guider les avions dans les phases du vol liées au survol de l'aéroport.